



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Gravelines-indisponibilite-materiel-de-secours>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Gravelines : Détection tardive de l'indisponibilité d'un matériel de secours sur l'unité de production n° 2**

26 octobre 2015

France : Gravelines : Détection tardive de l'indisponibilité d'un matériel de secours sur l'unité de production n° 2

Le 16 octobre 2015, l'unité de production n° 2 est en visite partielle pour renouvellement du combustible et opérations de maintenance. Lors de la mise à l'arrêt programmé de l'unité, un système de cadenas est posé sur une vanne d'un turboalternateur de secours, pour garantir sa position fermée. Le 26 octobre 2015, lors des opérations de redémarrage de l'unité, cette vanne doit être remise en position ouverte. Lorsque les équipes de la centrale s'apprêtent à enlever le cadenas, elles s'aperçoivent que le système de goupille est défectueux et que la vanne n'est pas manoeuvrable.

Ce que dit EDF :

Détection tardive de l'indisponibilité d'un matériel de secours sur l'unité de production n° 2

Publié le 29/10/2015

Le 16 octobre 2015, l'unité de production n° 2 est en visite partielle pour renouvellement du combustible et opérations de maintenance.

Lors de la mise à l'arrêt programmé de l'unité, un système de cadenas est posé sur une vanne d'un turboalternateur de secours*, pour garantir sa position fermée.

Le 26 octobre 2015, lors des opérations de redémarrage de l'unité, cette vanne doit être remise en position ouverte.

Lorsque les équipes de la centrale s'apprêtent à enlever le cadenas, elles s'aperçoivent que le système de goupille est défectueux et que la vanne n'est pas manoeuvrable.

Le 27 octobre 2015, après analyse de l'écart, les équipes procèdent à la remise en conformité de la goupille et ouvrent la vanne.

Cet écart n'a eu de conséquence ni sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement.

La direction de la centrale a déclaré cet événement le 28 octobre 2015 à l'Autorité de Sûreté Nucléaire au niveau 1 de l'échelle INES qui en compte 7, en raison de sa détection tardive.

*en cas de perte totale des alimentations électriques y compris de secours, ce matériel actionné par de la vapeur, assure une fourniture électrique minimale, permettant d'alimenter des équipements importants pour la sûreté, l'éclairage en salle de commande et une pompe permettant de maintenir la pression dans le circuit primaire.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/producteur-industriel/carte-des-implantations/centrale-nucleaire-de-gravelines/actualites> ?

Ce que dit l'ASN :

Indisponibilité d'un matériel de secours

03/11/2015

Centrale nucléaire de Gravelines - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Le 28 octobre 2015, l'exploitant du centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Gravelines a déclaré à l'ASN un événement significatif pour la sûreté relatif à l'indisponibilité d'un matériel de secours du réacteur n°2.

Les générateurs de vapeur du réacteur sont des échangeurs de chaleur qui permettent, à partir de la chaleur de la réaction nucléaire, de produire de la vapeur afin de mettre en mouvement une turbine afin de produire de l'électricité. Cette vapeur est également utilisée pour alimenter certains systèmes de secours, parmi lesquels un turboalternateur de secours, permettant d'alimenter des équipements importants pour la sécurité du réacteur. D'après les règles générales d'exploitation, la vanne d'alimentation de ce turboalternateur de secours doit être ouverte, lors du redémarrage du réacteur, dès que la pression de vapeur atteint 11 bars dans les générateurs de vapeur.

Le 26 octobre 2015, le réacteur n°2 de Gravelines est en cours de redémarrage après sa maintenance annuelle et le renouvellement de son combustible. Lorsque la pression de 11 bars dans les générateurs de vapeur est atteinte, deux agents sont envoyés sur le terrain pour ouvrir la vanne d'alimentation. Ils constatent alors que la goupille servant à bloquer cette vanne dans sa position ouverte ou fermée est tordue dans la commande de la vanne, ce qui les empêche de la manœuvrer. Le turboalternateur de secours est par conséquent déclaré indisponible.

Dès la détection de l'écart et après vérification du bon état de la vanne, elle est ouverte et la goupille de blocage remise en conformité. Les analyses d'EDF montrent que la déformation de la goupille est intervenue le 16 octobre 2015 lors de la dernière manœuvre de la vanne.

Cet événement n'a pas eu de conséquence réelle sur les installations, les travailleurs et l'environnement.

Cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES par l'exploitant, en raison du caractère tardif de la détection de l'indisponibilité du turboalternateur de secours.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Indisponibilite-d-un-materiel-de-secours>